

Editorial

Après le Grenelle de l'Environnement ?

Il y a quelques mois, nous nourrissions quelque inquiétude au sujet du Grenelle de l'Environnement. Les choses paraissaient mal engagées, sur des bases peu étayées. Dans le domaine des déchets notamment, la somme de connaissances accumulées depuis des années — grâce en particulier à la recherche — paraissait partiellement ignorée. Maintenant que le Grenelle a accouché de ses « engagements », nous pouvons constater avec regret que ces inquiétudes étaient, au moins pour partie, fondées. Une des questions très polémiques était le moratoire sur l'incinération. S'il n'a pas été adopté, des conditions très strictes ont été mises à la création de nouveaux projets d'incinérateurs alors que de telles conditions n'existent pas pour les décharges. En théorie, il restera possible de construire de nouvelles usines. En pratique, on peut craindre que les projets, déjà difficiles à faire aboutir, ne deviennent presque impossibles à monter. Et on le sait, ce qui ne va pas en incinérateur finit inévitablement en décharge, avec le gâchis que cela représente en termes de PCI inutilisé et d'espace consommé.

A terme, c'est la « hiérarchie des déchets », gravée dans le marbre depuis la première directive cadre de 1975, qui risque de se trouver ainsi bousculée, l'incinération passant, de fait, après la décharge dans l'ordre des priorités.

Pour ce qui est de la facturation incitative (« payer en fonction de ce que l'on jette »), les pouvoirs publics et les participants au Grenelle n'ont voulu retenir que ce qu'ils voulaient des — relativement rares — données disponibles. Et rien n'a été décidé quant à un éventuel approfondissement de la connaissance de tous les impacts — économiques, sociaux, environnementaux... — d'un tel système.

Un autre des résultats importants du « Grenelle de l'environnement », porteur d'espoirs, a été la mise en place d'un comité opérationnel « recherche », qui rendra ses conclusions fin juin 2008. Ce comité doit décliner de façon opérationnelle les conclusions du Grenelle en matière de recherche et de technologie et proposera en conséquence une stratégie nationale de recherche sur les thématiques suivantes : changement climatique ; nouvelles technologies de l'énergie ; transports propres ; soutien aux démonstrateurs technologiques ; bâtiments écologiques ; éco-conception et substitution des produits ; agriculture durable et OGM ; santé-environnement ; biodiversité ; réseaux de recherche écologiques long terme ; évaluation des impacts sociaux et économiques des politiques environnementales. Il avancera aussi des propositions sur le contenu, la répartition et le financement de l'enveloppe d'un milliard d'euros sur quatre ans qui sera consacrée à la recherche dans le domaine de toutes les énergies et des moteurs du futur, de la biodiversité et de la santé environnementale.

Si le mot « déchets » ne figure pas explicitement dans la liste des thématiques, les problématiques liées à ceux-ci restent en réalité très présentes (impacts sur la santé, éco-conception, valorisation énergétique, recyclage...) et les acteurs de la recherche sont fortement mobilisés.

Pierre Moszkowicz, rédacteur en chef de Déchets, Sciences et Techniques
Olivier Guichardaz, chef de la rubrique « déchets » d'Environnement & Technique

Note aux auteurs

Déchets, Sciences & Techniques, revue francophone d'écologie industrielle, publie les résultats de travaux réalisés dans le domaine de l'écologie industrielle, principalement consacrés aux déchets, aux sols pollués et aux impacts environnementaux.

Les articles peuvent être proposés par des laboratoires scientifiques ou relater des expériences industrielles.

La revue est le lieu privilégié des échanges entre recherche et expertise.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- approche bio-physico-chimique du déchet ;
- procédés de traitement des déchets ;
- caractérisation et traitement des sols et sites pollués ;
- évaluation environnementale et management des systèmes et des procédés ;
- écotoxicologie, toxicologie et santé ;
- économie, droit, sociologie, évaluation des politiques publiques ;
- communication, formation.

Conditions générales de publication

La langue de rédaction est le français. Les articles doivent être accompagnés d'un résumé de 200 mots environ.

L'article type comportera environ 6 pages imprimées incluant textes, figures et références, soit l'équivalent de 20 000 signes.

L'article doit impérativement comporter les éléments suivants :

- titre,
- nom, qualité et coordonnées de l'auteur ou des auteurs,
- laboratoire,
- résumé,
- mots clés,
- références.

Envoi

L'auteur doit adresser par e-mail l'article (format Word) et les documents informatiques correspondants (tableaux, figures et photographies).

Pierre Moszkowicz, rédacteur en chef
INSA de Lyon

20, avenue Albert Einstein - 69621 Villeurbanne Cedex

E-mail : pierre.moszkowicz@insa-lyon.fr

A vos agendas

WasteEng08 (www.wasteeng08.org) du 3 au 5 juin à Patras (Grèce). Point sur les résultats de recherches sur la valorisation des déchets municipaux, industriels, agricoles, du BTP... Valorisation énergétique (éthanol, hydrogène, biogaz, biofioul...) et matériaux (matières premières de substitution, matériaux recyclés...). Les nouveaux procédés et les nouvelles filières sont évalués du point de vue technique, environnemental, économique et social.

I2SM, Symposium international sur le management des sédiments, à Lille du 9 au 11 juillet (www.cd2e.com). La valorisation des énormes quantités de boues de dragage passe par la mise au point et la validation de procédés innovants. Gestion des systèmes de dragage et de stockage des sédiments, propositions de traitement et de valorisation, méthodologies d'évaluations sanitaires et environnementales...

Effluents liquides des établissements de santé : état des lieux et perspectives de gestion (www.chambery-promotion.com) à Chambéry, 26 et 27 novembre. Le devenir des produits présents dans les rejets liquides des centres de soins est une question émergente qui doit être évoquée de manière intégrée par les différents acteurs. De la connaissance des effluents, des produits utilisés et de leurs dangers à la législation en passant par le traitement.